

## **Discours d'ouverture de Marie Christine Marghem, la Ministre de l'Energie, de l'Environnement et du Développement Durable,**

*Stakeholder meeting pré-Marrakech – Bruxelles – 24 octobre 2016*

Chers collègues,

Il y a moins d'un an, nous avons vécu ensemble une étape historique dans la lutte contre le changement climatique, à l'occasion de la signature de l'Accord de Paris, le premier traité climatique universel légalement contraignant.

Cet accord continue aujourd'hui d'écrire l'Histoire. Grâce aux efforts du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki Moon, un événement officiel de signature a été organisé en avril dernier, suivi quelques mois plus tard par une vague sans précédent de ratifications de l'Accord. L'Union européenne y a elle aussi apposé sa signature, faisant par la même occasion entrer en vigueur le traité environnemental le plus ambitieux jamais élaboré, et ce moins d'un an à peine après sa signature !

Lors de la COP22 de Marrakech, nous aurons ainsi le privilège de participer à la première réunion des organes directeurs de cette Convention. Attendue pour 2018 ou 2020, celle-ci arrive plus tôt que prévu et est un signal clair que l'élan politique du fameux « esprit de Paris » est toujours d'actualité. Cet état d'esprit a d'ores et déjà eu un impact positif sur d'autres fora multilatéraux. Ainsi, après des années de négociations ardues, l'Organisation de l'aviation civile internationale mais surtout le Protocole de Montréal sont parvenus, cette année, à engranger de précieux succès dans la lutte contre le changement climatique. Le récent accord de Kigali visant à réduire progressivement l'utilisation d'hydrofluorocarbures pourrait ainsi permettre d'éviter à terme un réchauffement global d'environ un demi degré. Il n'est dès lors pas surprenant que le Maroc, en tant que Présidence de la première conférence internationale sur le climat après la COP21, veuille poursuivre sur cette lancée en encourageant la mise en œuvre de mesures concrètes tant pré- que post-2020.

L'entrée en vigueur rapide de l'Accord de Paris sera sans aucun doute le point politique culminant de la conférence qui nous attend. Celle-ci devrait permettre d'accélérer les négociations sur les modalités d'applications concrètes de l'Accord, qui doivent encore être déterminées. Lors de la pré-COP, un consensus clair entre les différents pays autour de la table a émergé en faveur de négociations inclusives et transparentes, y compris pour les Parties n'ayant pas encore finalisé leur processus de ratification.

L'inventaire global (appelé 'Global Stocktake', en anglais) est l'un des éléments les plus novateurs de la Convention de Paris. Il s'agit d'une étape cruciale dans le cycle d'ambition quinquennal établi à Paris, qui devra faire en sorte que les Parties revoient régulièrement leur ambition à la hausse afin de rester bien en-dessous d'un réchauffement global de 2°C, en visant à limiter cette augmentation à 1,5°C.

Cet inventaire nécessitera tant des données solides ainsi qu'une volonté claire d'en tirer les conclusions politiques qui s'imposeront. Le premier inventaire global aura lieu en 2023, mais le « dialogue de facilitation » qui aura lieu en 2018 sera à cet égard déjà une étape importante, qui aura aussi un impact important sur l'Europe et la Belgique. Sur base d'un rapport spécial du GIEC sur les impacts et les trajets

d'émissions liés à une augmentation de température de 1,5°C, les Parties devront envisager de revoir leurs objectifs, ce qui devrait ainsi créer un cercle vertueux d'augmentation progressive de l'ambition.

L'esprit de Paris est basé sur la confiance et la coopération. Nous devons donc faire notre possible pour nourrir et renforcer ces deux éléments au sein des négociations climatiques. A cet égard, trois éléments me semblent clés :

- **Premièrement**, les pays développés s'étaient engagés à Paris de fournir une feuille de route détaillant plus précisément comment ils respecteront leur engagement commun de mobiliser 100 milliards d'US\$ par an d'ici 2020 dans les pays en développement. Cette feuille de route a été présentée et bien accueillie la semaine passée lors de la pré-COP, et sera discutée lors de la COP22. Elle doit offrir aux pays en développement la certitude qu'ils ne seront pas seuls lorsqu'il s'agira de mettre en œuvre leurs NDCs.
- **Deuxièmement**, le renforcement des capacités sera un élément important pour assurer le démarrage rapide des efforts prévus pour lutter contre le changement climatique. La COP22 sera ainsi l'occasion de donner le feu vert à l'important travail du Comité de Paris sur le renforcement des capacités et de l'Initiative de renforcement des capacités pour la transparence, qui permettront de renforcer les capacités institutionnelles et techniques des pays en développement pour mettre en œuvre leurs plans climat et pour en suivre les avancées. Permettez-moi à cet égard de mentionner en passant que la Belgique contribue déjà activement au renforcement des capacités de plusieurs pays en développement et continuera à le faire à l'avenir.
- **Troisièmement**, le NDC Partnership démarrera lui aussi à Marrakech. Cette nouvelle initiative devra assurer une meilleure coordination entre les différentes initiatives de préparation et de mise en œuvre des NDCs.

Pour finir, la COP22 sera évidemment aussi l'occasion pour la Présidence marocaine de donner une visibilité accrue à plusieurs initiatives lancées par un spectre très large de parties prenantes depuis la Conférence de Paris, telles que les entreprises, les villes et les régions. Ce partage d'expérience apportera lui aussi sa pierre à l'édifice commun que nous essayons de bâtir.

J'attends donc avec impatience et optimisme cette COP22, qui nous permettra de faire un pas de plus vers une mise en œuvre concrète des engagements de Paris et la transition vers une société bas-carbone et résiliente.. Le défi est énorme, mais nous en sommes capables.

Je vous souhaite à tous une bonne matinée de discussions.

---